



J'ai signé un contrat permis b alors que j'avais demandé aac

Par **Idemmag**, le **21/12/2009** à **18:51**

Bonjour,

J'ai inscrit mon fils âgé de 16 1/2 ans dans une auto école pour le permis conduite accompagnée. J'ai payé un forfait code valable 4 mois. Un soir, mon fils me demande d'aller signer des documents, sans quoi la secrétaire ne peut pas envoyer son dossier - je m'y rends avant la fermeture, **SIGNE SANS LIRE LE CONTRAT** et repars.

Mon fils a demandé à passer le code en Juillet - Refusé ; il a reformulé sa demandé quelques semaines après Refusé à nouveau....

Les mois ont passé et très inquiète j'insiste auprès de mon fils pour exiger que la secrétaire l'inscrive... et là, le couperet est tombé, la secrétaire annonce que mon fils est inscrit au **PERMIS B**, que c'est elle qui a fait l'erreur.

Je lui envoie par la poste en recommandé **AR** les timbres (qui n'étaient pas demandés pour la conduite AAC et le certificat journée d'appel puisque mon fils ne l'avait pas encore passé en avril 2008) et je lui redemande - étant donné qu'il s'agit d'une erreur de SA part, qu'il est hors de question que je paye un supplément pour le forfait code qui n'était valable que 4 mois.

Sur ce, elle laisse un **MESSAGE sur MON REPONDEUR** (que j'ai conversé) qui dit que c'est elle qui a fait l'erreur pour l'inscription de mon fils, qu'il ne me serait pas demandé de supplément pour le code et que l'auto école ferait un geste commercial.

Entre temps, le directeur de cette auto école (qui a soit disant fait 3 années de Droit) a contacté son avocat et il m'a dit : vous avez signé le contrat - vous deviez le lire avant.. par

ailleurs, l'enregistrement que vous avez fait de ma secrétaire n'est pas valable devant la cours... et la secrétaire a le culot de m'annoncer qu'elle n'a fait aucune erreur

J'ai présenté les devis comparatifs pour l'assurance d'un véhicule type PEUGEOT 206 de 5 ans, mon préjudice s'élève à 1.500,00 euros.

Ai-je une chance de défendre ce dossier devant les tribunaux?

Par avance je vous remercie de l'attention que vous me porterez à ma question, cordialement.